

## AVIS DE CONSULTATION - Mis à jour Règlement de zonage

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan poursuit sa consultation afin de recueillir les commentaires concernant la révision du *Règlement de zonage no 2020-04*.

Puisque la protection de l'environnement est un enjeu important pour notre Première Nation, d'autant plus que nous sommes maintenant autonomes et responsables de la gestion des terres de notre Première Nation, il nous apparaît primordial de mettre en place des mesures de protection des milieux humides et du littoral des cours d'eau sur ilnussi. C'est pourquoi des ajouts ont été apportés au projet de règlement de zonage en cours de consultation.

Rappelons aussi que cette révision s'avère nécessaire afin de corriger certaines normes trop restrictives concernant, notamment, la distance minimale de la marge de recul avant lors de la construction d'un bâtiment principal, la superficie maximale autorisée pour la construction d'un garage privé et les aires de stationnement.

D'autres modifications sont également proposées, celles-ci concernent les normes d'entreposage et d'affichage pour certains usages ainsi que les activités commerciales ou services associés à un logement, notamment sur le nombre d'activités par logement et la possibilité d'opérer un tel usage dans un logement lorsque celui-ci est en zone agricole.

Une rencontre publique d'information et d'échanges sur les consultations en lien avec la révision du Règlement modifiant le règlement administratif no 22 concernant l'imposition de permis dans la réserve indienne de Mashteuiatsh et le Règlement de zonage no 2020-04 est prévue le lundi 8 août 2022 à 18 h 30 au Pavillon des arts et des traditions du site Uashassihstsh au 1514, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web [www.mashteuiatsh.ca](http://www.mashteuiatsh.ca). Il est également possible d'en obtenir une copie en faisant une demande par courriel ou par téléphone à la personne responsable de la consultation. Les commentaires peuvent être acheminés au plus tard le **9 août à 16 h**, à l'attention de :

Monsieur Alexandre Paul  
Planificateur communautaire, chef d'équipe à l'urbanisme et à la gestion des terres  
Droits et protection du territoire  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan  
125, rue Pileu, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0  
Téléphone : 418 275-5386, poste 1210  
Courriel : [alexandre.paul@mashteuiatsh.ca](mailto:alexandre.paul@mashteuiatsh.ca)

Tshinishkumitan!

*Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh nanituhussi*  
*Droits et protection du territoire*

Affiché le 19 shetan-pishim<sup>u</sup> (juillet) 2022  
Mise à jour le 28 shetan-pishim<sup>u</sup> (juillet) 2022